

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS WILAYA DE SAIDA**

**Numéro d'identification fiscale (NIF) :408015000020074**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

*Conformément aux dispositions de l'article 39 de la loi n° 12/23 du 06/08/2023 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service. La direction des travaux publics de la wilaya de Saida, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales*

**N°05 / 2026**

**- ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES –EXERCICE 2026 –**

- **Lot 01 : Étude d'expertise de la RN 94 du PK 74+856 au PK 96+480 sur 21.624 Km**
- **Lot 02 : Etude stabilité d'un Talus sur RN 92 du PK 83+000 au Pk 84+000.**

*Lancé et paru dans les quotidiens : LE Quotidien d'ORAN (Langue française )-en date du 10/02/2026. ET Le BOMOP. Qu'à l'issue des travaux de la commission d'évaluation des offres en date du 30/03/2026 déclare l'attribution provisoire du marché:*

<i>Intitule Du Projet</i>	<b>BET</b>	<b>NIF</b>	<i>Montant de l'offre DA-</i>	<i>Délai d'exécution</i>	<i>Obs</i>
<i>Lot 01 : Étude d'expertise de la RN 94 du PK 74+856 au PK 96+480 sur 21.624 Km</i>	<b>LTP SUD</b>	<b>099847086206585</b>	<b>2 576 350.00</b>	<b>02 MOIS</b>	<i>Offre qualifiée techniquement</i>
<i>Lot 02 : Etude stabilité d'un Talus sur RN 92 du PK 83+000 au Pk 84+000.</i>	<b>INFRUCTUEUX</b>				

*Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Saida , dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis, conformément à l'article 56 du décret présidentiel, les soumissionnaires souhaitant prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres afin d'évaluer leurs candidatures doivent se rapprocher de mes service dans un délai maximum de trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire*